

DEL2024\_06\_123

Nombre de Conseillers en exercice : 35  
Présents : 26  
Votants : 35



## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt six juin, à 19 heures 00 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hotel de Ville, sous la présidence de **M. Gérard GINAC - 1er Adjoint au Maire** à la suite de la convocation adressée le 20 juin 2024.

### PRESENTS :

M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peguy ETIENNE, Mme Zoé AHOUANGONOU, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU

### ABSENT / PROCURATIONS:

M. Xavier LEMOINE (donne procuration à M. Gérard GINAC), M. Franck BARTH (donne procuration à M. Alain SCHUMACHER), Mme Isabelle TERREN (donne procuration à Mme Maria DA SILVA), Mme Najat HASHAS (donne procuration à Mme Djena DIARRA), M. Christophe DA CRUZ (donne procuration à Mme Maria PINTO), Mme Maryline MARQUES (donne procuration à Mme Marie-Claude HUART), M. Karim BENMISSI (donne procuration à M. Jean ARSLAN), Mme Angélique PLANET-LEDIEU (donne procuration à M. Christian BRICKX), Mme Laurence RIBEAUCOURT (donne procuration à M. Farid KACHOUR)

M. Jean-Yves LAVALLEZ a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

### **ORGANISATION DE LA MANIFESTATION " LES JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE" DES 21 ET 22 SEPTEMBRE 2024**

#### ***Sur proposition de Marie-Claude HUART.***

Les journées européennes du patrimoine auront lieu les 21 et 22 septembre 2024.

Il s'agit d'une manifestation nationale annuelle permettant au public de découvrir de nombreux édifices et autres lieux et dont l'objectif est de renforcer le lien entre les citoyens français et leur patrimoine national, public ou lieu privé.

Cette année le domaine de Formigé sera mis en valeur tout en mettant l'accent sur la dynastie des Formigé au travers de leur œuvres architecturales.

Cette manifestation implique la signature de divers contrats de prestation de service et la signature de conventions avec des partenaires et associations ,

DEL2024\_06\_123

Il est donc proposé au Conseil Municipal de valider les activités proposées et d'autoriser Monsieur le Maire à signer les contrats et conventions nécessaires à la bonne réalisation de cette manifestation organisée par le service Archives et Patrimoine de la ville.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant, l'intérêt de participer aux « Journées Européennes du Patrimoine »

Considérant le programme mentionné ci-dessous (non exhaustif) impliquant associations, services municipaux et partenaires de 11h00 à 18h00 :

- Transport en petit train dans le centre ville
- Démonstration et dégustation de pain au moulin par l'association du moulin du Sempin
- Activité autour du battage de blé et de la farine par l'association Agrofil
- Escape game réalisé par le service enfance-loisirs sur le thème de Jules Verne
- Ferme pédagogique avec spectacle et animations
- Balade urbaine au travers des belles demeures avec l'application Baludik
- Animations de vélos rigolos avec panneau explicatif sur la création du vélo à pédale au domaine Formigé
- Démonstration de jeux anciens au domaine Formigé
- Exposition réalisée par le service archives sur la dynastie des Formigé et leur réalisations architecturales au sein de la médiathèque
- Escape game au sein de la médiathèque sur le thème des Formigé
- Présence des artistes peintres de l'association « Contraste » sur le thème du « Bleu Formigé »
- Présence des associations pour la restauration au moulin de « Canne à sucre » et « Joie des émigrants » au moulin et « Canaries du Sahel » sur le domaine Formigé
- Intervention techniques de sécurité
- Eglise Saint Pierre Saint Paul visite virtuelle par QR code
- Mise en place de panneaux historique avec explication du lieu
- Exposition réalisée par le musée des métiers sur le thème des « Monuments aux morts »
- Atelier de restauration de papier
- Atelier de couture sur cuir
- Atelier d'enluminure
- Démonstration de tir à l'arc par le compagnie d'arc au domaine Formigé

Considérant que la ville propose de prendre en charge les repas du midi des agents et prestataires présents de samedi 21 et le dimanche 22 septembre.

**Il est proposé au Conseil Municipal :**

1. De valider l'organisation de la manifestation « Les journées européennes du patrimoine » selon le programme proposé ci-dessus.
2. De valider l'intervention de plusieurs prestataires, choisis pour leur intérêt à proposer au mieux, un large choix d'animations pour tout public.
3. D'autoriser Monsieur le Maire à signer les contrats de prestation de service avec les associations et partenaires amenés à intervenir lors de la manifestation selon le modèle joint ou son adjoint en charge du Patrimoine.

DEL2024\_06\_123

4. De dire que les crédits sont inscrits au budget.

**Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité par :**

**35 POUR**

*M. Xavier LEMOINE, M. Gérard GINAC, Mme Marie-Claude HUART, M. Alain SCHUMACHER, Mme Maria PINTO, M. Franck BARTH, Mme Djena DIARRA, M. Jean ARSLAN, Mme Maria DA SILVA, M. Serge CADIO, Mme Nafi SIBY, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Sophie GERARD, M. Laurent CHAINEY, Mme Peggy ETIENNE, Mme Zoé AHOANGONOU, Mme Isabelle TERREN, Mme Halima BOUKREDINE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Chrystel LAÏDOUNI, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Najat HASHAS, M. Christophe DA CRUZ, Mme Maryline MARQUES, M. Karim BENMISSI, M. Ludovic PEDRO, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, M. Christian BRICKX, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, M. Jean Ryad KECHAOU, M. Mohammed YACHOU*

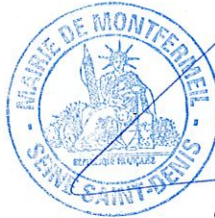
*Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.*

Le Secrétaire de séance,  
**Jean-Yves LAVALLEZ**



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig - 93100 Montreuil-sous-Bois.

Le Maire,  
**Xavier LEMOINE**



**CERTIFIE EXECUTOIRE**

Transmis le 02/07/2024  
Au Représentant de l'Etat

Publié le 02/07/2024

Montfermeil, le 02/07/2024

Pour le Maire, par délégation,  
Directeur Général (Adjoint)

